



Parc naturel régional de Lorraine

savoir plus
pour en savoir plus

En Lorraine, il est possible de s'adresser à :

PNRI

► **Parc naturel régional de Lorraine,**
Chemin des Clos, 54702 Pont à Mousson.
Tél. : 03.83.81.67.67

► **Conservatoire de Sites Lorrains,**
Mairie de Nonsard, 55000 Nonsard
Tél. : 03.29.90.04.40

CPN

► **Fédération des Clubs CPN,**
08240 Boul't aux Bois.
Tél. : 03.24.30.21.90

Pour les mares en milieu forestier, n'hésitez pas à vous adresser
d'abord au technicien de l'ONF le plus proche de chez vous.

ONF



design graphique : PNRI M. Ribelle

Les mares

milieux
remarquables
du Parc naturel
régional de
Lorraine

patrimoine
remarquable



les origines

Les mares de Lorraine sont nombreuses et riches en espèces végétales et animales. Cependant, les petites zones humides sont en régression sur le territoire français.

naturelles
ou artificielles

Il est temps de prendre conscience de l'intérêt de ces milieux considérés comme "nature ordinaire" mais qui confèrent à la Lorraine un caractère d'importance internationale.



Glycérie flottante, (*Glyceria fluitans*) recouvrant une mare.



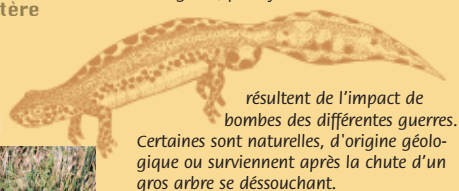
Une ancienne carrière, milieu proche de la mare.



Mare temporaire en prairie

D'où viennent-elles ?

En grande majorité elles furent créées par l'homme pour extraire l'argile (tuiles, briques), pour créer des abreuvoirs à bétail ou à gibier, pour y attendre le chanvre ou



résultent de l'impact de bombes des différentes guerres. Certaines sont naturelles, d'origine géologique ou surviennent après la chute d'un gros arbre se dessouchant.

Trois grands types de mares sont à distinguer en Lorraine :

- ▀ les mares salées (présentées dans un autre document)
- ▀ la mare agricole ; localisée surtout en prairie
- ▀ la mardelle ; mare forestière souvent d'origine naturelle

richesses biologiques



le Dytique marginé

la faune richesses biologiques des mares



Sans conteste, les amphibiens et dominent le petit monde de la mare. Pour les amphibiens, les petits sont disséminés, temporaires ou non, une bonne reproduction. Leur nombre et leur répartition sont des réseaux essentiels à la survie de certaines espèces.



Triton crêté (Triton cristatus)

Les mares et milieux associés sont extrêmement riches en animaux comme en végétaux. Plus de 12 embranchements du règne animal ; près de 200 familles animales ainsi que plus de 50 familles "végétales" y sont ainsi représentées.

La Rainette (*Hyla arborea*)



Parmi les plus remarquables citons le Triton crêté, la Rainette arboricole, le Crapaud calamite, l'Alyte, le Pélodrome brun, le Pélodyte ponctué ou la Grenouille verte. Plus communs, les Tritons alpestre, palmé et ponctué accompagnent la Petite Grenouille verte, quant au Crapaud, à ventre jaune, il se contente souvent d'ornières forées.

Les insectes sont sans doute les représentants les plus nombreux mais les plus discrets (en dehors des moustiques, des habitants de la mare).

Ainsi, Libellules, Dytiques, Gyrins, Araignées d'eau, cendrées, Ranâtres, rare Hydrophile brun et bien d'autres animent et rident la surface de nos mares.

N'oublions pas les très nombreux Crustacés, Mollusques, Vers qui alimentent tant de vertébrés, oiseaux, mammifères (la rare Musaraigne aquatique), poissons et amphibiens. Enfin, de nombreux habitants occasionnels se rencontrent sur les mares : canards, oies, hérons, échassiers, poissons, mammifères...

Corixa, punaise aquatique

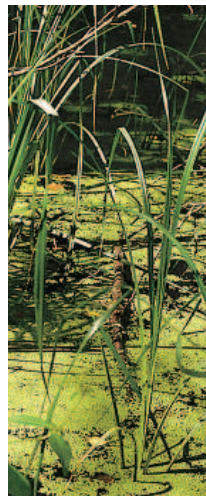


Larve de Limnophilus dans son fourreau de matériaux composites



Petite Grenouille verte (*Rana lessonae*)

e
ires



Sans conteste, les amphibiens et les insectes dominent le petit monde de la mare. Pour les amphibiens, les petits points d'eau disséminés, temporaires ou non, permettent une bonne reproduction. Leur nombre et leur répartition forment des réseaux essentiels à la survie de certaines espèces.



Triton alpestre
(*Tritus alpestris*)

rborea)



Parmi les plus remarquables citons le Triton crêté, la Rainette arboricole, le Crapaud calamite, l'Alyte, le Pélobate brun, le Pélodyte ponctué ou la Grenouille agile. Plus communs, les Tritons alpestre, palmé et ponctué accompagnent la Petite Grenouille verte, quant au Sonneur à ventre jaune, il se contente souvent d'ornières forestières.

Les insectes sont sans doute les représentants les plus nombreux mais les plus discrets (en dehors des moustiques!) des habitants de la mare.

Ainsi, Libellules, Dytiques, Gyrin, Araignées d'eau, Nèpe cendrée, Ranâtre, rare Hydrophile brun et bien d'autres animent et rident la surface de nos mares.

N'oublions pas les très nombreux Crustacés, Mollusques et Vers qui alimentent tant de vertébrés, oiseaux, mammifères (la rare Musaraigne aquatique), poissons et amphibiens. Enfin, de nombreux habitants occasionnels se rencontrent sur les mares : canards, oies, hérons, échassiers, poissons, mammifères...



Petite Grenouille verte
(*Rana lessonae*)



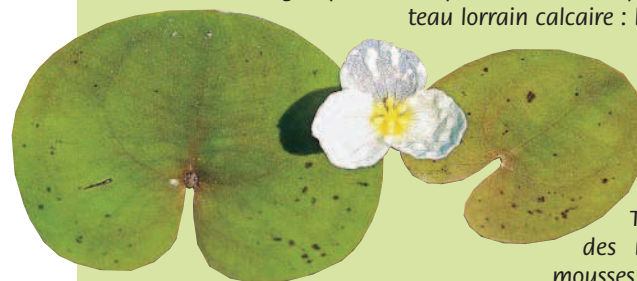
la flore

Si certains végétaux des mares se trouvent également dans les étangs, d'autres sont plus spécifiques.

Ainsi, différents Potamots, Lentilles d'eau, Renoncules, Myriophylles, Algues (les characées par exemple), Scirpes ou Laïches s'y développent avec le Petit nénuphar ou la Glycérie flottante.

D'étranges plantes carnivores, les Utriculaires, apparaissent parfois, ainsi que la rare et protégée Grande Douve, le Potamot à feuilles aiguës, la Germandrée des marais, la Fougère des marais et bien d'autres plantes bénéficiant d'un statut de protection.

Quelques mares particulières sont présentes en forêt du plateau lorrain calcaire : les mares tourbeuses. Ces mares possèdent une flore de sols acides de tourbières des Hautes-Vosges malgré leur situation sur une roche mère calcaire. Le Trèfle d'eau, le Comaret des marais et surtout des mousses typiques, les Sphaignes, pourront alors s'y laisser découvrir.



le Petit nénuphar
(*Hydrocharis morsus ranae*)



Fougère des marais
(*Thelypteris palustris*)



Fleurs d'Utriculaires



Sphaignes



Mare en cours de comblement

Devenus difficiles d'accès, par la disparition des petits chemins ruraux, par la multiplication des clôtures, ces zones humides sont de moins en moins visibles. Malmenées, dégradées, elles échappent à l'attention et disparaissent rapidement dans l'indifférence générale.

Intérêt économique et agricole

Abreuvoirs pour le bétail et le gibier, elles représentent une économie d'eau et de matériel. Leur qualité biologique n'est que peu altérée par cette utilisation si un système de pompe-buvette est installé afin d'éviter la souillure de l'eau par les déjections.

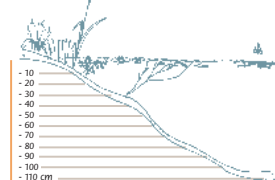
Comme tout milieu humide elle sert également de zone tampon conservant et restituant les eaux de surface. Elle est ainsi un drain naturel des terrains et une réserve en eau non négligeable de par son abondance et sa répartition.

Autrefois utilisées comme réserve d'eau contre les incendies, comme "garde-manger" de grenouilles, de poissons, parfois de canards, les sangsues y étaient aussi récoltées pour la médecine.



La mare idéale

Il est important de conserver un réseau de mares assez dense pour permettre la viabilité des populations animales. Il devient alors nécessaire de créer de nouvelles mares.



Coupe théorique d'une mare recréée

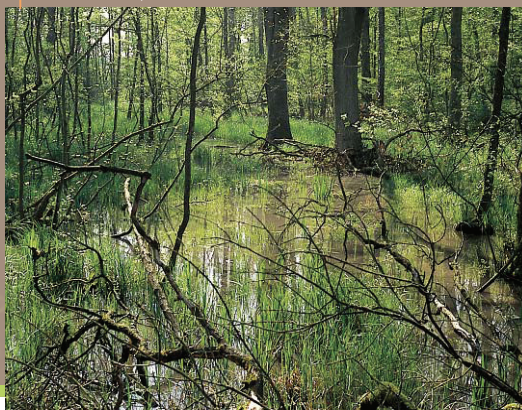
Un diagnostic préalable à toute intervention sur les zones humides est essentiel afin de ne pas avoir un impact négatif qui irait à l'encontre de l'action recherchée.

la préservation

Comment les sauver ?

protéger les espaces, dévaser régulièrement, éviter le comblement ...

Mare en milieu forestier



Remblayées, drainées, transformées, les mares régressent sur tout le territoire. Il est nécessaire de sauvegarder et d'améliorer la qualité des mares encore existantes en les protégeant par la pose de clôtures et de buvettes et en les entretenant pour éviter leur envahissement.

Il est souhaitable de dévaser régulièrement (tous les 5 à 10 ans) le fond de la mare. La coupe des saules, roseaux et massettes sera également effectuée pour conserver un espace d'eau libre d'au moins un tiers de la surface. Cette gestion sera réalisée manuellement dans la plupart des cas.

En milieu forestier, il faut surtout éviter leur comblement par des branchages ou autres déchets, voire les retirer. Ces opérations seront réalisées en période sèche quand la plupart des espèces animales et végétales n'utilisent plus ce milieu ou sont en repos. De même, il est préférable de ne pas intervenir sur l'ensemble du milieu en une seule fois, mais seulement sur la moitié de sa surface afin de ne pas trop le perturber.



Le Triton palmé (Triturus helveticus)

Elles peuvent être creusées en automne-hiver, de toute dimension surtout dans des sols argileux avec une pelle mécanique, puis affinées manuellement pour ses contours. La profondeur centrale de la mare sera d'environ 1,50 m et occupera de 30% à 50% de la surface totale en eau.

Ainsi, le centre ne gèlera pas et permettra aux espèces de s'y réfugier. Les pentes seront douces (environ 25°) sur au moins un tiers du pourtour. Elles seront placées si possible en prairie et en bord de forêt (sans route à traverser !).



savoir plus pour en savoir

En Lorraine, il est possible de s'adresser à :

PNRI Parc naturel régional de Lorraine,
Chemin des Clos, 54702 Pont à Mousson.
Tél. : 03.83.81.67.67

CSL Conservatoire de Sites Lorrains,
Mairie de Nonsard, 55000 Nonsard
Tél. : 03.29.90.04.40

CPN Fédération des Clubs CPN,
08240 Boulton aux Bois.
Tél. : 03.24.30.21.90

Pour les mares en milieu forestier, n'hésitez pas d'abord au technicien de l'ONF le plus proche de chez vous.

